



Le village du Châble accueillera, les 23 et 24 septembre prochains, les deux journées 2017 de «**Bagnes Capitale de la Raclette**».

Organisée par l'Association Bagnes Agritourisme, cette manifestation attire régulièrement plus de 15'000 gourmands et autres dégustateurs de tous horizons.

Lors de chaque édition, une commune valaisanne viticole disposant d'un alpage avec des vaches de la race d'Hérens et de fromage à raclette, est invitée à prendre part à la fête et à présenter ses produits. Cette année, la **Commune de Leytron** a ainsi l'honneur de figurer au rang d'**invitée officielle**.

Ces journées sont l'occasion d'offrir aux visiteurs la possibilité de déguster des fromages et des raclettes de producteurs de l'Entremont et de la vallée de Bagnes en particulier ainsi que des vins provenant exclusivement du village de Leytron. Groupes folkloriques, expositions, animations et grand défilé de reines à cornes et à lait de différents alpages égaieront la journée officielle du dimanche.

Les personnes intéressées pourront tout prochainement obtenir chez **Octodure Voyages à Martigny**, au tarif préférentiel de **15 francs**, un forfait comprenant le transport en train aller/retour Martigny-Le Châble (samedi ou dimanche), deux raclettes et un verre de vin ou d'eau minérale.

«Bagnes Capitale de la Raclette», une façon originale et conviviale de mettre en valeur le travail de la paysannerie de montagne et sa contribution au tourisme.

Alexandre Crettenand,
Conseiller municipal resp. du Tourisme



Le rapport d'évaluation par la police cantonale de notre service de patrouilleurs scolaires a mis en évidence une très importante charge de trafic à l'intérieur de notre village sur les routes de Riddes et Saillon. Si l'on y ajoute des emplacements de passages pour piétons près d'un croisement et donc peu propices à une anticipation de fermeture de route, une trop lourde responsabilité incombe désormais aux patrouilleurs scolaires enfants vis-à-vis de leurs camarades.

De plus, avec le système des patrouilleurs scolaires, il s'est avéré que les enfants se soucient insuffisamment des règles de la circulation, car ils peuvent directement se lancer sur la route sans s'arrêter, ni regarder.

Du point de vue des statistiques, il a été relevé que les accidents avec des enfants ont lieu hors du chemin de l'école. Par conséquent, pour sa sécurité, il est primordial que l'enfant garde certains réflexes lorsqu'il entreprend de traverser une route :

1. Il s'arrête.
2. Il regarde des deux côtés et écoute.
3. Il traverse s'il n'y a pas de voiture ou qu'elles sont arrêtées.

Fort de ce constat, la police cantonale a décidé de mettre un terme au service local des patrouilleurs scolaires. En remplacement, dès la **rentrée 2017**, un **service de coaches** est instauré, avec les avantages suivants par rapport au service des patrouilleurs scolaires :

- une personne munie d'un gilet aide les enfants à traverser la route,
- le coach n'arrête pas les voitures mais se tient à proximité des enfants,
- il s'assure que ces derniers choisissent le moment opportun pour traverser,
- il rappelle les règles de sécurité : s'arrêter – regarder et écouter – traverser en marchant,
- présence d'un adulte aux abords des passages pour piétons.

Grâce à la présence du coach, les enfants apprennent à être attentifs, à traverser en sécurité et en se souciant de la circulation.

Impression : Imprimerie Ronquoz Graphix, Sion
Textes : Administration communale
Graphisme : Administration communale
Photographies : Administration communale et Marie-Jo Maillard (tous droits réservés)



INFO LEYTRON

NUMÉRO 88 / 2017

« RENCONTRES DE L'AVENT »

Depuis 10 ans maintenant le Calendrier de l'Avent, organisé dans notre Commune, offre aux promeneurs d'un soir la possibilité de prendre le temps de s'arrêter pour vivre un moment de partage et d'amitié à l'approche des Fêtes de Noël.

Ces dix années ont permis aux habitants de se retrouver et d'échanger l'espace d'une soirée. Force est de constater, même si l'Esprit de Noël perdure, que tout un chacun préfère cheminer librement durant l'Avent. Cela implique une diminution de la participation à ce calendrier géant.

Afin de donner un nouvel élan à cet Esprit Noël, le calendrier géant va se transformer en «**Rencontres de l'Avent**» et aura lieu les week-ends du mois de décembre.

Un flyer suivra cet automne.

En attendant de vous rencontrer entre Leytron et Ovronnaz, nous vous souhaitons un bel été !



Adjudications



Local TP en 2015 avant l'agrandissement



Agrandissement CSIB et local TP

Route : mur soutènement Montagnon	Roduit Claude	Fr. 45'998.00
Coupe arbres bordure routes	Triage Forestier	Fr. 5'616.00
Step (dilacérateur)	Steimer SA	Fr. 7'036.20
Barrières rte de Chou	Seroc	Fr. 5'810.40
Embellissement (bancs)	Floramat SA	Fr. 7'793.30
Sécurité (filets par-pierres Ardève)	Nivalp SA	Fr. 3'930.20
(notice d'impact)		
REP rte de Chavanne	Guy Monnet SA	Fr. 20'960.65
REP rte de Rouatope	Guy Monnet SA	Fr. 14'955.85
REP rte Portion des Iles	Joseph Carron SA	Fr. 52'038.35
Eau potable : appareil recherche fuites	Von Roll	Fr. 7'213.20
Eclairage public Prés Bottets, Dugny	Seic SA	Fr. 58'581.00

Agrandissement CSIB et local TP

Porte sectionnelle	Gilgen Door	Fr. 11'714.20
Arceaux de support	Revaz SA	Fr. 7'213.55

Travaux place Maison commune

Etanchéité	Paul Thomas SA	Fr. 3'834.85
Sanitaire	Paul Thomas SA	Fr. 986.40
Fourniture dallage	La Mal O Cailloux	Fr. 17'500.50
Pose dallage	La Mal O Cailloux	Fr. 5'409.10
Peinture	AJM Baudin	Fr. 2'686.50
Goudronnage	Guy Monnet SA	Fr. 5'119.20

INAUGURATION DU SENTIER BOTANIQUE « MILLE FLEURS » DE LA SEYA

C'est sous un soleil lumineux que, le dimanche 16 juillet dernier, s'est déroulée l'**inauguration du nouveau sentier botanique « Mille fleurs »** de la Seya.

Accueillis aux sons des cors des Alpes, nombreux étaient les passionnés de botanique ayant répondu à l'invitation de la Commune de Leytron et de l'initiatrice du sentier botanique.

Dans la transparente fraîcheur des sommets, tous ont pu découvrir l'«épatante» conception du sentier : panneaux didactiques avec QR codes, grands livres informatifs, tables d'orientation, photos spécifiques de certaines essences florales, jeu en lien avec les richesses du site, bancs, tables, ... ainsi que signalisation et sécurisation du parcours.



Après la partie officielle qui a vu le Conseiller municipal en charge du tourisme Alexandre Crettenand se réjouir d'une telle réalisation, puis l'initiatrice du sentier Marie-Jo Maillard avec un panier de beaux mots partager l'asile de son bonheur, ce fut au tour du Président de la Municipalité Patrice Martinet et de son secrétaire Jean-Claude Cheseaux de rejoindre l'initiatrice du sentier pour procéder au traditionnel «coupé de ruban».

L'agape désormais en mémoire, chacun s'en est ensuite allé butiner du regard les subtils jardins des «Mille fleurs» dans la sublime richesse du silence.

Le nouveau sentier botanique «Mille fleurs» de la Seya et son inauguration ont été abondamment relayés dans la **presse locale et romande**.

Sous la plume de Philippe Dubath, 24 heures consacre deux pleines pages au **«bijou de sentier»** et au **«beau jardin d'altitude»**. Tout en annonçant l'inauguration à venir, dans un très bel article, le NF présente les **«richesses»** des deux itinéraires imaginés par Marie-Jo Maillard la conceptrice du sentier des «Mille fleurs».

Dans un texte d'une page où se mêlent romantisme et renseignements pratiques, Terre & Nature incite son lectorat spécialisé à musarder dans le **«patchwork bigarré cerné d'une foison d'oseilles dont les tiges rouges font flamboyer le paysage»**. Rhône FM se veut plus pragmatique et met en exergue l'impact touristique du sentier botanique sur la fréquentation touristique en saison estivale...

Quelques exemples d'une couverture médiatique exceptionnelle pour une réalisation d'exception.



Le groupe de cors des Alpes d'Isérables «Cor'Ise»

Au nom du Conseil municipal de Leytron, je tiens à remercier très sincèrement Marie-Jo Maillard pour avoir imaginé puis œuvré à la réalisation du sentier botanique «Mille fleurs» de la Seya.

Un grand merci également à Téléovronnaz ainsi qu'au Service cantonal des forêts et du paysage pour leur soutien et leur confiance, à tous les parrains, bénévoles, artisans, scientifiques et intervenants ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans le projet pour leurs précieuses contributions et collaborations.

Grâce à l'initiative, la passion et l'inébranlable implication d'une passionnée de botanique, grâce à la participation de nombreuses autres personnes, notre village dispose désormais d'une magnifique attraction touristique au cœur du fantastique cirque rocheux des Muverans.

Patrice Martinet,
Président de la Municipalité de Leytron

Examen de passage réussi pour le sentier botanique «Mille fleurs» de la Seya !

Attendue depuis plus d'un an, cette nouvelle permet à notre sentier botanique d'être désormais **«répertorié»** sur **Sentiers-Découverte**, Nature-Culture et Tourisme (NCT). Selon son évaluatrice, le sentier « Mille fleurs » correspond en tous points à ce que l'on peut attendre des meilleures réalisations du genre.

Rappelons que Nature-Culture et Tourisme (NCT) est une association soutenue par l'Etat du Valais et ses services du développement économique, des forêts/paysage et de la culture. Créée en 2011, l'association a été fondée par la Société valaisanne des sciences naturelles, Valrando, Culture Valais et le Musée de la nature du Valais.

Retrouvez dès maintenant tous les plus beaux sentiers du canton sur www.sentiers-decouverte.ch ainsi que la vidéo de l'inauguration sous <https://vimeo.com/226367559>

Marie-Jo Maillard
Initiatrice du sentier botanique « Mille Fleurs » La Seya



Mysticisme musical

2018 devrait voir la réalisation d'un petit accès permettant aux promeneurs/visiteurs la **découverte du site des anémones à fleurs de narcisse**.

Cette magnifique et rare anémone se caractérise par des fleurs blanches groupées en ombelle. Sa pollinisation est entomogame et dépend donc des insectes qui, en transportant le pollen, permettent sa fécondation. Comme pour la toute grande majorité des végétaux à fleurs, sa dissémination se fait par propagation des graines à l'aide du vent. A n'en pas douter, l'anémone à fleurs de narcisse a trouvé à La Seya un emplacement propice à son délicat développement.



Ce site, unique en Valais, comprend plusieurs hectares de pentes escarpées entièrement recouvertes d'anémones à fleurs de narcisse. Grâce à ce **futur aménagement**, chacun pourra profiter, en toute sécurité et sans risque de les endommager, de la beauté de ces milliers de fleurs découvertes par hasard l'année passée par l'initiatrice du sentier botanique.

